

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site	RUE_LACROIX	Numéro	00080176U89-19
Adresse du site	12, rue Lacroix	Hauteur	23,70m (R+7)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Réorientation de l'azimut à 150° vers 180° Suppression de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/11/2020
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	12/08/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/10/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 12 rue Lacroix dans le 17 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement de 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 180° et 270°		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès terrasse à 2,5m Fenêtres/balcon de 2,5m à 3,5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 5V/m ; 180° < 5V/m ; 270° < 5V/m 5G : 30° < 1V/m ; 180° < 1V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 30° : 25,45m pour les faisceaux fixes et 25,88m pour les faisceaux orientables Azimut 180° : 25,85m pour les faisceaux fixes et 26,28m pour les faisceaux orientables Azimut 270° : 25,65m pour les faisceaux fixes et 26,08m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces nouvelles antennes seront superposées, 2 à 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

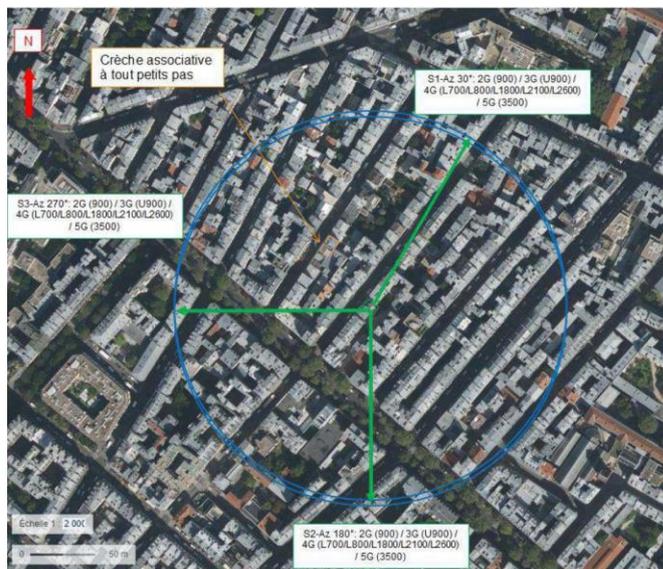
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche associative a tout petit pas ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	14 RUE DES APENNINS, 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT	RDC	Non	47.00	< 1.00

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	22.50	16.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 30°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	22.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



**Vue des Azimuts**

Azimut 30°



Azimut 180°



Azimut 270°

